



PROVINCE DU QUÉBEC  
MRC LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

**AVIS PUBLIC - DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville;**

Que lors de la séance ordinaire qui se tiendra 7 avril 2025 au 351 rue Turgeon à Hébertville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogations numéro 2025-001:

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

Lot 4 685 685, 205 rang St-Isidore, Hébertville

**NATURE ET EFFETS**

La dérogation mineure vise à accepter l'implantation d'une nouvelle bâtisse de ferme contiguë à celle existante, à une distance de 4.92 m et 5.46 m plutôt que 10 mètres tel qu'exigé actuellement dans la grille spécification 13 A.

Tel que le démontre les plans et l'analyse E100 du Groupe Alco, le bâtiment agricole actuel, a été construit avant les années 1980 et se trouve lui aussi à ces même distance des lignes de lots.

Étant donné, la disposition des bâtiments actuels, la présence d'une zone potentielle de glissement de terrain de type NA 1 et un milieu humide, il n'y a pas d'autre endroit disponible.

Lors de cette séance, toutes personnes intéressées pourront se faire entendre par l'inspecteur en bâtiment relativement à la demande ci-haut le 12 mars entre 9 h et 19 h.

Donné à Hébertville, ce 5<sup>ième</sup> jour du mois de mars de l'an deux milles vingt-cinq.

---

Sylvain Lemay  
Directeur général  
et greffier Trésorier